

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/103

12 décembre 1996

(96-5295)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

REPUBLIQUE SLOVAQUE

Déclaration de S.E. M. Karol Cesnek
Ministre de l'économie

Je souhaiterais tout d'abord remercier le gouvernement singapourien pour l'excellente organisation de cette Conférence et pour sa chaleureuse hospitalité.

La conclusion des négociations à Marrakech a été un succès remarquable et nous sommes réunis ici pour faire une première évaluation des résultats du Cycle d'Uruguay, qui ont abouti à la création de l'OMC, Organisation d'importance véritablement mondiale.

Pour la Slovaquie, petit Etat nouvellement indépendant largement tributaire de son commerce extérieur, le moment était venu de se rattacher fermement au système commercial multilatéral en fondant ses objectifs fondamentaux de politique commerciale sur la liberté du commerce et des niveaux élevés d'engagements en matière d'accès aux marchés. Nous pensons que c'est là le meilleur moyen de parvenir à une affectation des ressources efficace et à une intégration progressive et effective dans l'économie régionale et mondiale.

Nous sommes ici principalement pour procéder à un examen approfondi de la mise en oeuvre des Accords de l'OMC et analyser l'incidence positive des nouvelles règles ainsi que les problèmes qui peuvent se poser aux Membres. En dépit d'un processus de transformation complexe et coûteux, la Slovaquie ne ménage pas ses efforts pour appliquer toutes les règles de l'OMC qui ont été incorporées dans sa législation.

A notre avis, le programme incorporé constitue une excellente occasion pour nous pencher sur un certain nombre de questions. Nous comprenons les préoccupations de certains Membres quant à l'accélération des négociations envisagée pour le siècle prochain, tout en soutenant ceux qui sont convaincus que le calendrier convenu doit être maintenu, de façon à mettre pleinement en oeuvre les engagements déjà adoptés. Pour sa part, la Slovaquie est tenue de respecter la période de mise en oeuvre initialement prévue pour tous les engagements, en règle générale.

Cependant, nous souhaiterions souligner qu'il est indispensable de conclure les négociations encore en souffrance et, en particulier, celles sur les services financiers et les télécommunications de base, ce qui démontrerait clairement que nous sommes capables de trouver des compromis même sur les questions les plus complexes et les plus controversées. Le rôle actif que joue la Slovaquie dans ces négociations, où des engagements ambitieux sont offerts, confirme une nouvelle fois que nous avons confiance dans le rôle positif du système multilatéral de liberté des échanges.

./.

Les pays qui ont entamé leur processus d'accèsion pourraient contribuer dans une large mesure à la vocation universelle de cette Organisation en acceptant les règles de l'OMC, et en proposant des engagements significatifs en matière d'accès aux marchés.

Nous sommes d'avis que les accords commerciaux régionaux doivent avoir un rôle complémentaire. Ils sont essentiels pour que les partenaires commerciaux les plus modestes, y compris les pays à économie en transition, puissent mener à bien leurs efforts intensifs d'intégration. Ces accords forgent en quelque sorte des ensembles qui contribuent à des initiatives nouvelles de libéralisation dont peut profiter le système multilatéral tout entier. Au nom des pays membres de l'ALEEC - République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie -, organisation dont la Slovaquie exerce la présidence pour cette année, je souhaiterais vous faire part de notre satisfaction concernant la coopération régionale fondée sur l'Accord de libre-échange d'Europe centrale. Nous sommes convaincus que l'ALEEC est un bon exemple de complémentarité entre la libéralisation régionale du commerce et la libéralisation multilatérale.

Bien que nous devions donner la priorité à un examen adéquat de la mise en oeuvre et à la poursuite et à l'achèvement des négociations en cours, nous estimons qu'avoir une vision de l'avenir est un élément non négligeable de la capacité de l'OMC à réagir rapidement aux réalités changeantes de l'économie mondiale. Dans ce contexte, nous sommes nous aussi d'avis que certaines questions importantes doivent être traitées en vue de maintenir l'élan de l'OMC, à tout le moins en ayant des débats ouverts et en examinant toutes les questions qui sont essentielles pour mobiliser les instruments nécessaires pour arriver à une croissance durable au niveau mondial.

Il existe incontestablement un lien évident entre le commerce et l'investissement, qui se renforcent mutuellement et qui jouent un rôle toujours plus important dans l'intégration en cours de l'économie mondiale. Une analyse appropriée, complète et détaillée des effets de l'investissement sur le commerce et la croissance économique sera utile à tous les Membres.

La mondialisation du commerce suscite des préoccupations croissantes concernant les obstacles que dressent les pratiques anticoncurrentielles en limitant la libéralisation du commerce à laquelle ont abouti les négociations multilatérales. Nous sommes favorables à l'idée d'entreprendre des travaux analytiques sur une politique multidimensionnelle en matière de concurrence et sur la facilitation des échanges.

La Slovaquie reconnaît les droits de l'homme fondamentaux et est contre leur violation. Cette question exige une analyse plus approfondie des normes du travail, en prenant en compte les relations macro-économiques existantes dans chaque pays. Toutefois, c'est à l'Organisation internationale du travail qu'il incombe de poursuivre un examen minutieux, un groupe de travail spécifique ayant déjà été créé à cet effet.

En conclusion, je voudrais déclarer que nous sommes prêts à rechercher des solutions positives aux questions complexes et controversées soulevées par l'universalité croissante de cette Organisation, là où l'on doit parvenir à un consensus malgré des intérêts quelquefois divergents. Il faut cependant avoir pour principe de répondre aux inquiétudes de manière véritablement équilibrée, en recherchant un compromis qui tienne compte, du moins en partie, des priorités de chaque Membre.